

# BON DE SOUTIEN

*Le Souffle du Nord*  
POUR LE PROJET IMAGINE 

*LE SOUFFLE DU NORD a besoin de vous... Vous aussi, soufflez dans les voiles du projet !*

VOS COORDONNÉES (nécessaires pour recevoir votre reçu fiscal)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal :

Email : ..... Tél mobile :

Je ne souhaite pas être informé des actions du Souffle du Nord

JE FAIS UN DON - Montant de ma participation ..... € (en toutes lettres)

- A titre personnel dans le cadre de l'Impôt sur le Revenu
- A titre personnel dans le cadre de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune
- Au nom de mon organisation (société, association, école, municipalité, institution,...)

Date &  
Signature :

Merci de renvoyer ce formulaire accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de « Fondation Le Souffle du Nord » à :  
Le Souffle du Nord  
Le Village Créatif, 10 rue de la Cense - 59650 Villeneuve d'Ascq

Informations sur la déduction fiscale : La Fondation Le Souffle du Nord, sous l'égide de la Fondation Anber, peut recevoir des dons ouvrant droit à des réductions d'impôts. Pour les particuliers et professions libérales : si vous êtes soumis à l'impôt sur le revenu, votre don vous donne droit à une réduction fiscale égale à 66% du montant du don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable - si vous êtes soumis à l'impôt sur la fortune : déduction de 75% (dans la limite de 50 000€). En tant qu'entreprise, le mécénat ouvre droit à une réduction fiscale de 60% de la somme versée dans la limite de 5% du chiffre d'affaire H.T, reconductible sur les 5 exercices suivants.

*Don également possible et sécurisé sur internet : <http://lesouffledunord.iraiser.eu>  
Suivez l'actualité du projet sur [www.lesouffledunord.com](http://www.lesouffledunord.com)*